



# LES MATINÉES DU PAYSAGE

Donnez-nous  
votre avis !

**26/11/22 POUR LES COMMUNES  
DE WELLIN ET DAVERDISSE**  
à Sohier

**10/12/22 POUR LES COMMUNES DE  
BERTRIX ET HERBEUMONT**  
à Martilly

**17/12/22 POUR LES COMMUNES DE  
GEDINNE, PALISEUL ET LE NORD DE  
BIEVRE**  
à Nollevaux

**07/01/23 POUR LES COMMUNES  
DE BOUILLON, VRESSE-SUR-  
SEMOIS ET LE SUD DE BIEVRE**  
à Bouillon

De 9h à 12h30  
Petite restauration

## AU PROGRAMME

- Balade axée sur la lecture et l'analyse du paysage
- Présentation synthétique du territoire et de sa charte paysagère
- Travail en petits groupes façon "world café"

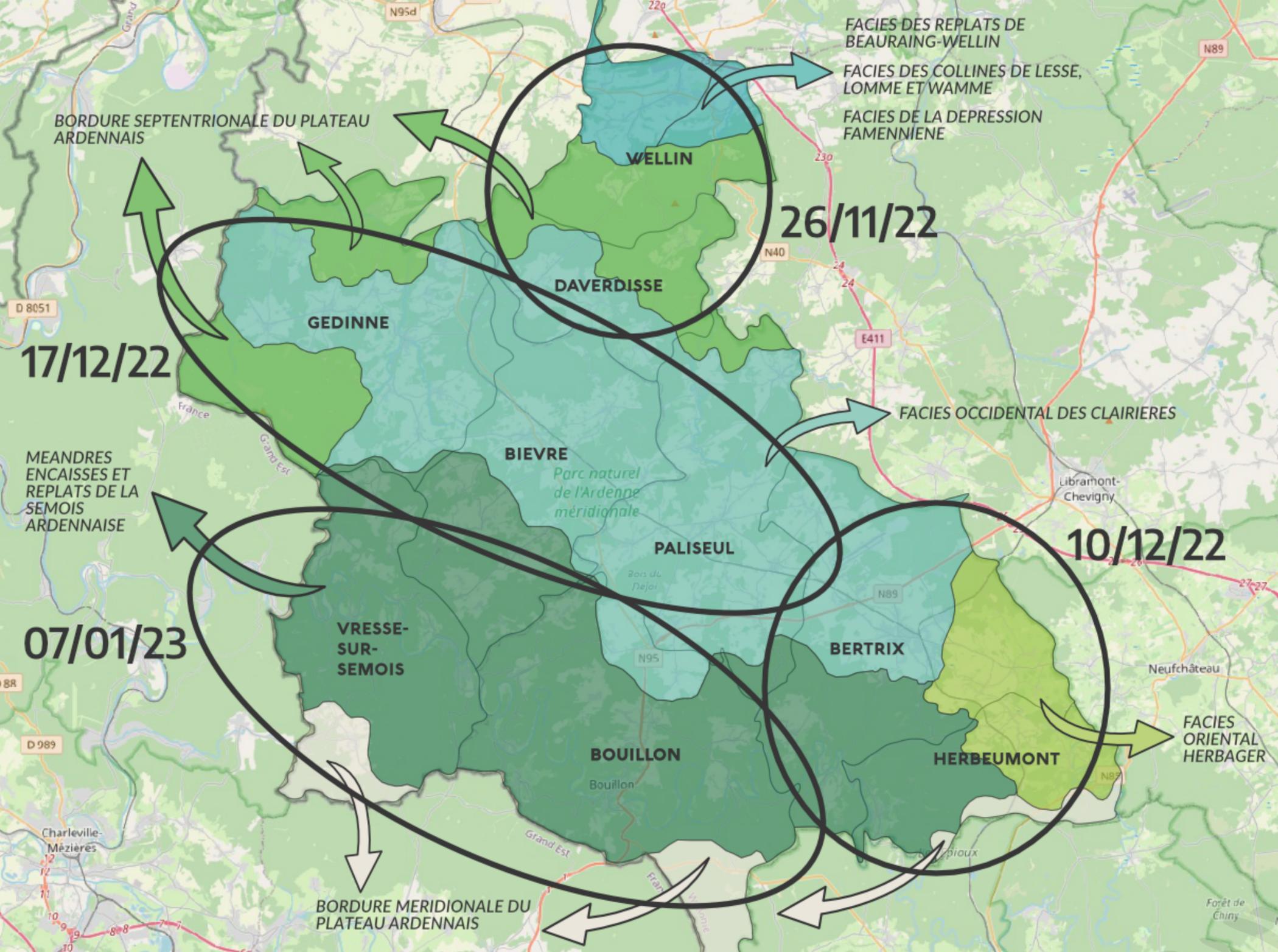
## INSCRIPTIONS & INFOS :

[louise.delecluse@ardenne-meridionale.be](mailto:louise.delecluse@ardenne-meridionale.be)

0472/32 36 33

Places limitées





Parc naturel  
DE L'ARDENNE  
MÉRIDIIONALE

# LES MATINÉES DU PAYSAGE

**Des rencontres citoyennes sont organisées dans le cadre de l'élaboration de la Charte paysagère du Parc naturel. La Charte est un outil de gestion clé des paysages du territoire. Réalisée en concertation avec les acteurs locaux, elle fixe les objectifs, les priorités ainsi que les moyens de protection et de valorisation des paysages à court, moyen et long terme.**

**Afin d'établir les atouts, faiblesses, opportunités, menaces et futurs enjeux relatifs aux paysages de notre territoire, venez nous donner votre avis !**

**INSCRIPTIONS & INFOS :**

[louise.delecluse@ardenne-meridionale.be](mailto:louise.delecluse@ardenne-meridionale.be)

0472/32 36 33



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales